

## **Présentation Synthétique Budget Primitif 2019 : Budgets Primitifs 2019 URBANISME**

Les résultats de clôture 2018 des budgets urbanisme : Voltaire, Haut-Verson, Paradis et Lac sont à 0 dans les 2 sections.

En effet, s'agissant de budget de stock, les écritures qui avaient été passées en dépenses de fonctionnement ; chapitres 011 et 65 page 15, sont transférées en section d'investissement par une recette de fonctionnement du même montant : compte 7133, page 16.

Et la dépense qui apparaît en section d'investissement : compte 3355, page 17, est équilibrée par une avance du budget principal en recette d'investissement : compte 168748, page 18. Il s'agit de la constitution du stock de 2018.

L'ensemble des dépenses prévues sur chacun des budgets urbanisme fait l'objet d'une avance du budget principal.

Les dépenses prévues en 2019 :

### Pour le lotissement Voltaire :

600 000,00€ pour des frais d'achat de terrain

73 000,00€ pour des frais d'étude,

10,00€ pour des régularisations d'arrondis de TVA (chapitre spécifique).

L'avance du budget principal est donc de 673 010,00€.

### Pour le lotissement Haut-Verson:

200 000,00€ pour des frais d'achat de terrain

13 500,00€ pour des frais d'étude,

10,00€ pour des régularisations d'arrondis de TVA (chapitre spécifique).

L'avance du budget principal est donc de 213 510,00€.

### Pour le lotissement Paradis:

90 000,00€ pour des travaux de viabilisation,

13 600,00€ pour des frais d'étude,

10,00€ pour des régularisations d'arrondis de TVA (chapitre spécifique).

L'avance du budget principal est donc de 103 610,00€.

### Pour le lotissement du lac:

200 000,00€ pour des frais d'achat de terrain

65 500,00€ pour des frais d'étude,

10,00€ pour des régularisations d'arrondis de TVA (chapitre spécifique).

L'avance du budget principal est donc de 265 510,00€.

Le montant total des avances s'élève donc à : 1 255 640,00€. Il s'agit d'un montant prévisionnel, le montant qui sera effectivement versé, correspondra aux dépenses réelles qui seront réalisées en 2019.

